

ROM2M1 - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Ce master propose une formation spécialisée en littérature et linguistique françaises et méridionales (italien ou espagnol) et comporte le choix d'une option en langues et littératures françaises et romanes ou en français langue étrangère.

Votre profil

Vous êtes titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle et avez développé dans les langues romanes, que vous souhaitez inscrire à votre programme, diverses compétences communicative, linguistique, littéraire et culturelle.

Votre futur job

Nos étudiants deviennent enseignants, libraires, journalistes, chercheurs, mais aussi, par exemple, délégués commerciaux, écrivains, directeurs de théâtre. On les rencontre également comme conseillers en multi-médias et en communication, assistants de direction ou de production dans des maisons d'édition ou comme gestionnaires des ressources humaines en entreprise, etc.

Votre programme

Le programme se compose :

- d'un tronc commun constitué du travail de fin d'études et de matières communes (linguistique française, littérature, langues et littératures méridionales - espagnol ou italien) ;
- de différentes options (dans le prolongement du domaine disciplinaire du tronc commun et en lien avec le travail de fin d'études).

Options et/ou cours au choix

L'étudiant choisit 15 crédits soit dans le prolongement d'un domaine disciplinaire du tronc commun, soit en français langue étrangère. Dans tous les cas, l'option est en rapport avec le travail de fin d'études.

- > Option en langues et littératures françaises et romanes [prog-2024-rom2m1-lrom814o]
- > Option en français langue étrangère [prog-2024-rom2m1-lrom828o]

Option en langues et littératures françaises et romanes [15.0]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Choisir le module de linguistique ou le module de littérature en fonction du travail de fin d'études.



○ Contenu:

⌘ Linguistique (15 crédits)

| | | | |
|-------------|---|-----------------------------|---------------------------------|
| ○ LCLIG2210 | Prosodie de la voix parlée | Anne-Catherine Simon | FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ○ LCLIG2250 | Méthodologie de l'analyse de corpus en linguistique | Marie-Catherine de Marneffe | FR [q1] [30h+10h] [5 Crédits] 🌐 |
| ⌘ LROM2180 | Le français dans l'espace francophone | Philippe Hambye | FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 |
| ⌘ LROM2640 | Politiques linguistiques | Philippe Hambye | FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊖ 🌐 |

⌘ Littérature (15 crédits)

| | | | |
|-------------|-------------------------------------|---|---------------------------------|
| ○ LROM2710 | Questions d'esthétique littéraire | Pierre Piret | FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 |
| ○ LROM2720 | Questions d'histoire littéraire | Maxime Cartron (supplée Agnès Guiderdoni) | FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 |
| ⌘ LROM2730 | Analyse des imaginaires littéraires | | FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊖ 🌐 |
| ⌘ LFIAL2292 | Art et littérature | Ralph Dekoninck Anne Reverseau | FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 |

| | | | |
|-------------|---|------------------|---|
| ○ LFIAL1560 | Linguistique générale : sémantique et pragmatique | Elisabeth Degand | FR [q1] [30h] [5 Crédits]  > English-friendly |
| ○ LFRA1112 | Histoire de la langue française | Philippe Hambye | FR [q2] [37.5h+7.5h] [5 Crédits]  |

○ Littérature (20 crédits)

ROM2M1 - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

| | | |
|---|-----------------------------------|--|
| Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale | Accès direct | |
| Autre bachelier en langues et lettres | Accès sur dossier | En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) |
| Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique | | |
| Bachelor in de Taal- en Letterkunde (français + espagnol/italien/latin) | Accès sur dossier | En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) |
| Bacheliers étrangers | | |
| Bachelier étranger en langues et lettres | Accès sur dossier | En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Accès sur dossier). Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux conditions d'accès spécifiques . |

| | | | |
|--|---|---|--|
| <p>Master [60] en langues et lettres anciennes et modernes</p> <p>Master [120] en langues et lettres anciennes et modernes</p> | <p>S'il a suivi une des mineures suivantes :</p> <p>Mineure en études italiennes</p> <p>Mineure en études hispaniques</p> | <p>Accès moyennant compléments de formation</p> | <p>l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.</p> <p>Maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master</p> <p>Programme établi (compléments de formation et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)</p> <p>S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.</p> |
| <p>Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation français langue étrangère</p> | | <p>Accès moyennant compléments de formation</p> | <p>Programme établi (compléments de formation et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)</p> |
| <p>Masters non belges</p> | | <p>Accès sur dossier</p> | <p>Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux conditions d'accès spécifiques.</p> <p>En cas d'admission, maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master</p> |

Toute absence de document lors de la demande en ligne doit être justifiée (voir les questions fréquemment posées du Service des inscriptions de l'UCLouvain, et plus particulièrement « [Comment faire, si lors de ma demande en ligne, on me demande une pièce dont je ne dispose pas encore ?](#) »).

Les demandes d'accès sur dossier jugées recevables sont transmises à la Faculté par le Service des inscriptions. Les dossiers ne répondant pas à ces critères sont écartés d'office.

Critères d'admissibilité

Les demandes d'accès sur dossier transmises en Faculté par le Service des inscriptions de l'UCLouvain font l'objet d'un examen par le jury du programme selon les conditions d'accès spécifiques détaillées ci-dessus.

Le jury décide de l'admissibilité des candidats sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et des résultats obtenus.

À l'examen du dossier, le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du candidat et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du candidat et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches ; Exemple : pour une demande d'admission à un master en langues et lettres modernes, la formation antérieure du candidat comprend des cours de langues et littératures dans les deux langues modernes
- **Notes obtenues** dans les disciplines majeures du programme (voir les conditions d'accès spécifiques) ;
- **Arguments exprimés** par le candidat dans sa lettre de motivation (projet de formation en lien avec le programme visé, cohérence entre la demande du candidat et le programme visé, etc.). Exemple : la combinaison de langues demandée par le candidat est organisée dans le programme

PÉDAGOGIE

Les différents parcours proposés offrent à l'étudiant la possibilité d'orienter sa formation en fonction de ses aptitudes et de ses intérêts et d'acquies ainsi une relative autonomie dans sa formation. Les différents domaines d'études du programme offrent en effet un ensemble de cours cohérent et de qualité.

o Modalités qui contribuent à favoriser l'interdisciplinarité : dans le cadre du master 60, c'est le choix de l'étudiant (orienté vers les cours interdisciplinaires du programme) qui sera déterminant.

o Variété de stratégies d'enseignement (y compris l'e-learning) : utilisation des multi-médias pour les langues méridionales,

o Diversité de situations d'apprentissage : travail individuel et en groupes, en séminaires et cours magistraux. Tutorat pour le travail de fin d'études (TFE).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Dans le cadre du master 60 les échanges internationaux ne sont pas autorisés.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Au terme du [Master \[60\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#), plusieurs possibilités s'offrent aux diplômés :

1. s'inscrire au master 120 correspondant
2. s'inscrire à l'agrégation
3. s'inscrire à un autre programme de master (60 ou 120)
4. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

1. Master 120 correspondant

Au terme du [Master \[60\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#), l'étudiant accède directement au second bloc du [Master \[120\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#). Son programme de formation, de minimum 60 crédits, comprendra le mémoire (entre 15 et 30 crédits) pouvant compléter ou s'appuyer sur son travail de fin d'études du master 60, une finalité (30 crédits) et d'éventuels compléments de formation déterminés par le jury.

L'étudiant peut également accéder au [Master \[120\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation français langue étrangère](#). La prise en compte du parcours d'études antérieur de l'étudiant pourra permettre de valoriser maximum 60 crédits.

2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

L'étudiant porteur du titre de master 60 peut accéder à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(langues et lettres françaises et romanes\)](#).

- Pour plus d'informations sur les agrégations en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-en-agregation.html>
- Pour plus d'informations sur les fonctions qui peuvent être exercées dans l'enseignement (Primoweb) : <http://www.enseignement.be/index.php?page=27705>

3. Autres programmes de master (60 ou 120)

D'autres programmes de master 60 ou 120 de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation et dans le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/infomaster.html>.

D'autres programmes de master de l'UCLouvain sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés UCLouvain. Par exemple :

- [Master \[120\] en administration publique](#)
- [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#)

- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)

4. Stage et insertion socioprofessionnelle

Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de préparer leur **insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les stages après diplomation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html>
- Pour plus d'informations sur le Service emploi de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>
- Pour plus d'informations sur les entretiens et les ateliers proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : <https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html>

Dernière mise à jour : mars 2020

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

SSH/FIAL